COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 28/08/2026

Début de la séance : 20 heures 32 minutes

Présents : Frédéric PAYET, Florence MARIE, Kevin VINCENT, Tony TAVERNE, Julienne PAYET, Anthony MARAIS, Sandra VERGUGHT, Emilie HENAUX, Aurore BEERNAERT, Elodie TOCQUEVILLE, Frédéric DURAND, Solange SANCHEZ

Absents : David MOISANT (Pouvoir donné à Florence MARIE), Richard DELAHAYE, Dominique ROUSSEAU

Le quorum est atteint (12 présents).

Secrétaire de séance : Julienne PAYET

Personnes présentes hors conseil : 4 scrutateurs

COMPTE RENDU

Préambule

Cette année, la sécheresse a lourdement pesé sur notre territoire, touchant de plein fouet les agriculteurs, leurs exploitations et l'ensemble des habitants. Les cultures ont souffert du manque d'eau et les éleveurs ont dû faire face à des ressources fourragères réduites. Les restrictions d'usage de l'eau ont rappelé à chacun l'urgence de préserver cette ressource vitale.

Rappel de la fête emblématique de la Saint-Michel prévue le dernier week-end de septembre (26 et 27/09) dans le village

Le bulletin municipal paraîtra au mois d'octobre.

I) Le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Juin 2026 est approuvé à l'unanimité

II) Fond d'Aide aux Jeunes

Le Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ) permet aux jeunes en difficulté d'obtenir des aides du Département pour la réalisation de projets d'insertion (mobilité, permis de conduire, formation). Il est proposé de renouveler l'adhésion en fonction du nombre d'habitants, soit 139 €.

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

III) Règlement intérieur du cimetière

Le règlement intérieur existant a été mis à jour en fonction des nouvelles dispositions légales avec l'instauration d'un tarif enfant.

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

IV) Tarifs du cimetière

Type	Durée	Superficie	Bénéficiaires	Tarif 2026 (€)	Si renouvellement
Individuelle	30 ans	2 m²	1 personne désignée	120	120
Collective	30 ans	4 m²	Plusieurs personnes désignées	180	180
Familiale	30 ans	6 m²	Concessionnaire + famille	240	240
Enfant (< 1,40 m)	30 ans	1 m²	Défunts de taille ≤ 1,40 m	60	60
Case de columbarium	10 ans	-	1 urne cinéraire	750	375

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

V) Mise à jour tarif studio

Il est proposé de créer un tarif pour une nuitée pour le studio : 75€ la nuitée.

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

VI) Information relative à la création du Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance citoyenne qui permet aux élèves de primaire de s'impliquer dans la vie locale. Élus, ces jeunes conseillers participent à des réunions régulières pour proposer, discuter et concrétiser des projets utiles à leur commune. Encadré par des élus et des animateurs, le CMJ favorise l'apprentissage de la démocratie, de l'engagement et de la responsabilité, tout en renforçant le lien entre les jeunes et leur territoire. C'est une belle opportunité pour les élèves de développer leur esprit critique et leur sens civique. Une pédagogie sera mise en place auprès des élèves de primaires en accord avec l'équipe enseignante. La cible de lancement est prévue pour janvier/février 2027.

VI) Information périscolaire

Dans le cadre du regroupement des élèves de CP avec la classe de maternelle, une réorganisation du personnel œuvrant au périscolaire a été rendue nécessaire (planning revu pour les différents agents intervenants au périscolaire). De l'aide aux devoirs va être mise en place le lundi de 16h30 à 17h30. Il n'y aura aucun impact pour les finances de la commune (bénévole). L'aide aux devoirs aura lieu dans les locaux de la restauration scolaire. Pour les familles, aucun frais en plus du montant de la garderie. En contrepartie, engagement obligatoire si inscription. Dans le même temps, la garderie a fait peau neuve avec la création de nouveaux espaces adaptés aux différents âges des élèves, aussi bien maternelle que primaire. Les photos sont visibles sur le compte Facebook de Bardouville. Des anti-pinces doigts ont également été installés pour répondre aux nouvelles normes de sécurité.

Fin de l'ordre du jour.

Questions diverses

- Eclairage dont la compétence qui dépend de la métropole de Rouen
- Demande d'élagage par EDF des peupliers dans le secteur des Cachins n°2

Fin de la réunion à 21h09

Prochain conseil municipal le 02 octobre 2026 à 20h30